Le 3 septembre dernier, les 5 permanents du secteurs industrie du SETCa-BHV ont été collectivement licenciés pour « faute grave » (voir notre communiqué). Nous reproduisons ci-dessous le tract du « comité pour la réintégration des 5 » et son appel à un rassemblement ce vendredi 17 septembre à 12H, Place de la Chapelle (LCR-Web)

5 permanents licenciés, le secteur industrie BHV «□effacé□»

Du jamais vu...

Ce vendredi 3/9, les dirigeants du SETCa Fédéral ont annoncé le licenciement (pour faute grave!) de tous les 5 permanents du secteur industrie du SETCa BHV: Ria Cerulis, Bernadette Mussche, Martin Willems, Hendrik Vermeersh et Eric Van der Smissen

L'aspect collectif, la radicalité et la brutalité de la mesure sont inconcevables et inadmissibles, à plus forte raison dans une organisation syndicale.

Les intéressés n'ont à aucun moment eu l'occasion de se défendre: ni devant le secrétariat et le comité exécutif fédéral, ni devant le comité exécutif BHV.

Un licenciement pour faute grave,... sans faute grave

Les motifs invoqués sont maintenant connus, après 5 jours de rumeurs folles entre l'annonce et l'exposé de ceux-ci aux intéressés. Leur travail syndical n'est nullement en cause, au contraire; même le SETCa fédéral reconnaît leur engagement dans son communiqué.

Ils ne sont pas accusés de malversation, ni de violence ni d'injure, mais d'obstruction, de demi-vérités, d'atteinte à l'honorabilité des dirigants et d'insubordination. C'est l'e-mail envoyé le 1/9, en son nom, par le responsable du secteur, qui est invoqué comme motif de rupture, pour tous les 5, dans un étrange concept de « faute grave collective ». Les lettres de rupture sont toutes identiques.

Que ce soit clair: les permanents visés contestent avoir commis la moindre faute grave. Ils n'ont fait qu'échanger des questions, formuler des réserves et contre-propositions, sans injure, de manière mesurée et AVANT toute décision des instances statutaires. Les échanges de vues n'étaient pas sortis à l'extérieur du cercle du comité exécutif de la section, qui est compétent pour décider d'un projet de cette ampleur.

Si un directeur d'entreprise pouvait considérer comme une faute grave le fait qu'on critique – par la discussion et le débat, par des questions, des arguments et des contre-propositions – l'un de ses projets, alors demain tous nos délégués seraient aussi licenciés pour faute grave. Il serait absurde et syndicalement suicidaire que la FGTB, via l'une de ces centrales, défende en justice un tel point de vue.

Obstruction?

Non-respect des décisions? Non-respect de la démocratie?

L'e-mail reproché demande justement que le projet immobilier de rénovation soit porté à l'ordre du jour du comité exécutif de la section, pour décision et non simplement pour information, car ce comité est statutairement compétent pour prendre la décision de principe sur un projet de plusieurs millions d'euros (au bout du compte, ce seront quand même les affiliés qui paieront, avec leurs cotisations!).

Pourquoi, si leurs objections n'étaient que de « l'obstruction » injustifiée, le projet est-il maintenant arrêté?

Conséquences syndicales

Une telle décision de licenciement drastique et dramatique pour une simple divergence sur un projet interne? Personne ne peut le croire.

Le secteur industrie du SETCa BHV suit 14.000 affiliés, 2000 délégués, plus de 400 entreprises ayant des représentations syndicales. Prétendre que les permanents des autres secteurs vont s'occuper de ce travail en plus de leur charge habituelle est peu crédible.

Les cinq responsables syndicaux licenciés ont, cumulé, plus de 100 années d'ancienneté. S'en priver, c'est livrer leur secteur en pâture au patronat, mais aussi fragiliser l'ensemble de notre organisation.

Comment s'engager encore dans le combat syndical quand on sait qu'on peut à tout moment être « fusillé » par les dirigeants de sa propre organisation syndicale pour un avis divergent sur un projet immobilier?

Comment espérer encore attirer des jeunes dans le syndicat et mobiliser pour les grands conflits sociaux qui s'annoncent, si on tire ainsi sur nos propres troupes?

Les « licenciés » ont toujours la confiance de leurs délégués et affiliés et donnent la priorité à la poursuite de l'exercice de leurs mandats et à leur travail syndical dans les entreprises, pour les délégués et les affiliés.

Si des divergences d'opinion sont bloquantes pour certains, ils en appellent à la médiation au sein de la FGTB; il y a de nombreuses solutions possibles pour les questions de gestion interne. Les investissements immobiliers ne sont pas la raison de vivre d'une organisation syndicale. Le vrai combat est ailleurs et doit rester la première priorité de tous.

La décision doit donc être annulée. Les 5 permanents doivent avoir l'occasion de se défendre dans les instances régionales et nationales, et doivent pouvoir reprendre pleinement leur rôle au SETCa BHV.

Dans cette période de crise économique, quand certains imaginent de profiter des politiques d'austérité et des changements institutionnels pour faire payer les travailleurs et détricoter leurs droits, la devise du SETCa doit être le seul leitmotiv:

Ensemble, on est plus forts!

Rassemblement – Mobilisation pour la «□réintégration□» immédiate des 5 permanents SETCa BHV

Place de la Chapelle (près du 42, rue Haute), 1000 Bruxelles

Vendredi 17 septembre, 12h